

Cette profession de foi achevée, chacun renouvelle ses vœux. Les Frères à vœux temporaires, après avoir lu leur formule, la remettent au Supérieur Général ou à son représentant.

Tous ayant renouvelé, la cérémonie se termine par le *Te Deum*, avec les mêmes versets et collecte que pour l'émission des vœux, p. 95.

APRÈS LA BÉNÉDICTION

LE JOUR DE L'ÉMISSION OU DE LA RÉNOVATION DES VŒUX
ET EN QUELQUES FÊTES SPÉCIALES A L'INSTITUT

PSAUME 132

QU'IL est bon, qu'il est doux, pour des frères, de vivre ensemble dans l'union!

L'union fraternelle est comme le parfum qui, répandu sur la tête, descend sur la barbe, sur la barbe d'Aaron,

Et jusqu'au bord de ses vêtements; elle est comme la rosée d'Hermon, qui descend sur la montagne de Sion.

C'est à cette union que le Seigneur a attaché la bénédiction et la vie pour l'éternité.

Gloire au Père...

ECCE quam bonum et quam jucundum * habitare fratres in unum!

Sicut unguentum in capite, * quod descendit in barbam, barbam Aaron;

Quod descendit in oram vestimentum ejus; * sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.

Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, * et vitam usque in sæculum.

Gloria Patri...

DEUXIÈME PARTIE EXERCICES SPIRITUELS

ORAISON

Heureux l'homme qui médite jour et nuit la loi du Seigneur; il sera comme l'arbre planté sur le courant des eaux vives, qui porte son fruit en la saison, et dont les feuilles ne tombent point; toutes ses œuvres seront prospères.

(Ps. 1, 2 et 3.)

Notre saint Fondateur était bien pénétré de ces paroles, lorsqu'il écrivait:

« Les Frères de cet Institut doivent beaucoup aimer le saint exercice de l'oraison, et ils doivent le regarder comme le premier et le principal de leurs exercices journaliers, et celui qui est le plus capable d'attirer la bénédiction de Dieu sur tous les autres. Ils seront exacts à la faire tous les jours dans le temps, et autant de temps que la Règle l'ordonne; et ils ne quitteront pas cet exercice sans un besoin pressant qui ne se puisse remettre. Si quelquefois ils sont obligés de s'en absenter, ils demanderont au Frère Directeur un autre temps pour la faire, pendant le jour, sans y manquer. » (*Règles*, IV, 1.)

« L'obligation que vous avez d'avoir des grâces non seulement pour vous, mais aussi pour les autres, et de vous étudier à toucher tous les cœurs, vous doit engager à vous appliquer d'une manière particulière à l'oraison, qui est l'exercice que Dieu vous a marqué pour vous procurer ses grâces. » (*Méd.*, 129^e, II.)

« Estimez beaucoup le saint exercice de l'oraison, d'autant qu'elle est le fondement et le soutien de toutes les vertus, et qu'elle est la source des lumières

et de toutes les grâces dont nous avons besoin, tant pour nous sanctifier que pour nous acquitter de nos emplois. » (*Recueil*: De l'Oraison.)

MÉTHODE D'ORAISON

Les auteurs ascétiques ont donné diverses méthodes d'oraison, dont plusieurs semblent au premier abord offrir des divergences entre elles. Ces divergences sont plus apparentes que réelles, et portent moins sur le fond que sur la forme ou la terminologie.

Les actes multiples de l'oraison ne reçoivent pas toujours, en effet, la même dénomination ou la même distribution; telle ou telle méthode paraît faire une part plus large ou plus restreinte à telle ou telle série d'actes. Mais quelles que soient ces différences, les maîtres de la vie spirituelle ramènent les divers actes de l'oraison aux trois opérations principales qui la constituent, savoir: les *réflexions* ou *considérations*, destinées à persuader l'esprit; les *affections*, qui excitent la volonté; les *résolutions*, enfin, qui sont le résultat des réflexions et des affections, et comme le fruit de l'oraison. Ces opérations se retrouvent, malgré la diversité des formules, dans les différentes méthodes, ce qu'on ne doit pas perdre de vue quand on compare celles-ci l'une avec l'autre.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il soit indifférent de choisir pour l'oraison une méthode quelconque, parmi celles que suggèrent les auteurs spirituels. Suivant les besoins de l'âme ou l'état de vie qu'on a embrassé, telle méthode est plus avantageuse à celui-ci, telle autre convient mieux à celui-là.

Dans la vie religieuse, le choix est indiqué d'avance: on doit s'en tenir simplement à la méthode de son Institut, comme la plus efficace pour aider l'âme à progresser dans l'oraison; et cette règle générale reçoit encore davantage son application, lorsque c'est le Fondateur lui-même qui, sur ce point, a tracé la voie à ses fils spirituels.

Or, tel est le cas de notre Institut. Notre bienheureux Père, saint J.-B. de la Salle, nous a donné une méthode d'oraison, méthode qu'il a voulu nous

expliquer lui-même dans un traité spécial¹, aussi simple que pratique, et qu'un théologien romain a pu appeler « un livre d'or... d'une prudence et science mystique et ascétique très parfaite ». Cette méthode d'oraison est admirablement appropriée au genre de vie résultant de nos occupations ordinaires; elle répond à nos besoins, personne ne pouvant mieux les apprécier que celui dont Dieu a voulu se servir pour établir notre Congrégation.

Outre ses talents naturels si remarquables, ses connaissances acquises par de profondes études et par une longue expérience, saint J.-B. de la Salle a sans doute reçu les lumières surnaturelles que sa mission de Fondateur exigeait. C'est donc dans ses enseignements que nous trouverons une direction sûre pour notre principal exercice journalier; et nous ne pourrions adopter une méthode différente, sans nous exposer à nous écarter de la voie par laquelle Dieu veut nous conduire à la perfection et à la sainteté.

On reproduit ici le résumé aussi précis que lumineux que notre saint Fondateur nous a laissé de sa méthode d'oraison. Il nous recommande lui-même de « la garder toujours, par un humble sentiment de nous-mêmes et par esprit de régularité ». (*Recueil*, p. 124.)

MÉTHODE D'ORAISON

DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

(*Recueil*.)

PRÉFACE

L'Oraison est une occupation intérieure, et une application de l'âme à Dieu.

Il y a trois parties dans l'oraison. La première est la disposition de l'âme pour l'oraison, appelée proprement le recueillement; la seconde est l'application au sujet de l'oraison; la troisième est l'action de grâces à la fin de l'oraison.

¹ *Explication de la Méthode d'oraison*. C'est à ce livre qu'il faut recourir pour interpréter sûrement la méthode d'oraison, telle que l'entendait le saint Fondateur.

La première partie est appelée disposition, ou recueillement, parce que tout ce qu'on y fait ne sert qu'à recueillir l'âme et la disposer à l'oraison.

La première chose qu'on doit faire dans l'oraison est de se pénétrer intérieurement de la présence de Dieu, par un sentiment de foi; et, pour ce sujet, on peut considérer Dieu présent en trois différentes manières: premièrement, dans le lieu où on est; secondement, en soi-même; troisièmement, dans l'église, en s'y transportant en esprit, si on n'y est pas en effet.

PREMIÈRE PARTIE

Il y a neuf actes à faire dans la première partie de l'oraison. Les trois premiers ont rapport à Dieu, les trois suivants ont rapport à nous, et les trois derniers ont rapport à Notre-Seigneur¹.

¹ On doit s'appliquer à bien faire les actes de la première partie, car, dit le saint Fondateur, « comme ces actes ont tous rapport à la présence de Dieu, dans laquelle on a dû tâcher de se mettre au commencement de l'oraison, ils serviront beaucoup à y entretenir l'esprit pendant tout le temps de l'oraison, et ils pourront être aussi d'une grande utilité pour aider à tenir l'âme dans le recueillement, non seulement pendant l'oraison, mais même pendant tout le jour. »

Le saint Fondateur, après avoir expliqué les actes de la première partie, ajoute cette importante remarque: « Tous les actes dont on a donné des modèles, dans cette première partie de l'oraison, n'y sont proposés que pour aider ceux qui commencent à faire oraison et qui n'en peuvent produire d'eux-mêmes: ils en prendront donc ce qu'ils jugeront à propos, ou ce qu'ils croiront pouvoir leur être utile; ou, s'ils ne peuvent pas s'en servir, ils en feront, sur ceux dont on leur donne ici une idée, de tels que leur esprit et leur cœur pourront leur suggérer. Car on ne prétend point qu'ils prennent une coutume de ceux qui sont ici exprimés, sinon leur prière serait, non plus simplement une prière de cœur, mais dégénérerait en une prière vocale qui n'aurait pas pour eux la même utilité que si elle était produite en eux par l'Esprit-Saint, qui doit les animer pour faire oraison, et du fond du cœur.

« Ils en useront de même à l'égard de tous les autres actes qui leur seront proposés dans l'explication des deux autres parties de l'oraison. » (*Explic.*, p. 66.)

Cette remarque au sujet des modèles d'actes que le saint Fondateur donne dans l'*Explication de la méthode*, s'applique à plus forte raison aux formules d'actes qu'on peut rencontrer dans d'autres livres.

Les trois actes qui ont rapport à Dieu sont: premièrement, un acte de foi; secondement, un acte d'adoration; troisièmement, un acte de remerciement.

On fait un acte de foi en croyant fermement qu'on est en la présence de Dieu; et, pour s'imprimer plus fortement cette vérité dans l'esprit et se tenir dans ce sentiment de foi, on peut se servir de quelques passages ci-dessus rapportés, et qui aient rapport à la manière selon laquelle on s'est mis en la présence de Dieu.

On fait un acte d'adoration en reconnaissant Dieu pour notre Créateur et notre souverain Seigneur, et se tenant dans un profond respect, dans cette considération, et dans la vue de notre bassesse et de la dépendance que nous avons de Dieu.

On fait un acte de remerciement en remerciant Dieu des grâces qu'on a reçues de lui, et surtout de celle qu'il nous fait de nous tenir en sa sainte présence, et de nous entretenir avec lui dans l'oraison.

Les trois actes qui ont rapport à nous sont: premièrement, un acte d'humilité; secondement, un acte de confusion; troisièmement, un acte de contrition.

On fait un acte d'humilité en se reconnaissant indigne de paraître devant Dieu, parce qu'on n'est rien. Pour s'entretenir dans ce sentiment, on peut se servir de ces paroles d'Abraham: « Comment parlerai-je à mon Seigneur, moi qui ne suis que cendre et poussière? » (*Gen.*, xviii, 27.)

On fait un acte de confusion en se reconnaissant indigne de paraître devant Dieu, parce qu'on l'a beaucoup offensé.

On fait un acte de contrition en demandant pardon à Dieu de tous ses péchés, et en faisant une ferme résolution de n'y plus retomber.

Les trois actes qui regardent Notre-Seigneur sont: premièrement, un acte d'application des mérites de Notre-Seigneur; secondement, un acte d'union à Notre-Seigneur; troisièmement, un acte d'invocation de l'Esprit de Notre-Seigneur.

On fait un acte d'application des mérites de Notre-Seigneur, en le priant de nous appliquer les mérites de sa Passion, afin de nous rendre plus agréables à

son Père, et plus en état de recevoir ses grâces et ses lumières dans l'oraison.

On fait un acte d'union à Notre-Seigneur, en s'unissant aux dispositions intérieures de Notre-Seigneur, lorsqu'il faisait oraison : le priant de faire lui-même oraison en nous, et de présenter notre oraison et représenter nos besoins à son Père, nous considérant comme chose qui lui appartient, et comme ses propres membres, qui n'ont et ne peuvent avoir de vie intérieure, de mouvement et d'action qu'en lui.

On fait un acte d'invocation de l'Esprit de Notre-Seigneur, en le priant de nous donner son Esprit, pour ne faire oraison que par sa conduite, renonçant, pour cet effet, à notre propre esprit et à nos propres pensées, pour n'admettre, pour lors, que celles qu'il plaira à son Esprit de nous inspirer; en sorte que nous mettions en pratique ce que dit saint Paul que : « C'est l'Esprit de Dieu qui prie en nous (Rom., VIII, 26), ne pouvant avoir aucune bonne pensée de nous-mêmes, comme de nous-mêmes. » (II Cor., III, 5.)

SECONDE PARTIE

Dans la seconde partie de l'oraison, on s'applique sur le sujet de quelque mystère, de quelque vertu ou de quelque maxime du saint Evangile¹.

On commence d'abord, si le sujet est un mystère, à se bien pénétrer l'esprit du mystère, en faisant attention à ce qui en est dit dans l'Evangile, ou à ce que l'Eglise nous en propose, soit par une simple vue de foi, soit par quelques réflexions sur le mystère ou sur le sujet. On se tient ensuite dans un sentiment de respect intérieur, dans la considération de ce mystère.

Si le sujet est une vertu ou une maxime, on se pénètre intérieurement de sa nécessité ou de son utilité, soit par un sentiment de foi, en se mettant dans l'esprit un passage de l'Ecriture sainte, où cette vertu ou cette maxime est exprimée; ou on le fait par quelques réflexions sur la vertu ou sur la maxime,

¹ « Cette seconde partie peut encore servir à faire oraison sur les fins dernières, sur les péchés et sur un de nos commandements, etc. » (*Explication*, p. 145.)

qui servent de conviction pour la pratiquer, et qui soient tirées particulièrement de ce qui en est dit dans l'Ecriture sainte et surtout dans le Nouveau Testament, et ainsi fondées particulièrement sur la foi.

On fait ensuite neuf actes : les trois premiers ont rapport à Notre-Seigneur; les trois suivants ont rapport à nous; et les trois derniers ont rapport : le premier à Notre-Seigneur, le second à Dieu, et le troisième aux Saints¹.

¹ Ces actes ne sont pas simplement des prières, affections ou colloques, à la suite de l'oraison, mais ils constituent avec les quelques réflexions qui les précèdent le corps même de l'oraison. Cela ressort avec évidence des explications, exemples et développements que notre saint Fondateur nous donne dans son *Explication de la méthode d'oraison* (p. 74 à 85 et 91 à 97, p. 110 à 113 et 117 à 120, p. 132 et 135 à 138), sur les actes de la seconde partie.

Entre ces actes, il y en a trois principaux que les autres ne font pour ainsi dire que continuer ou confirmer; ce sont les actes de *foi*, de *confusion* et d'*application*, lesquels, d'après les exemples mêmes donnés par notre bienheureux Père, sont composés de réflexions autant que d'affections. Ainsi, dans l'acte de *foi*, on s'occupe, on s'entretient, suivant ses propres expressions, sur le sujet, soit par des réflexions multipliées (p. 74 et 110), soit par des réflexions courtes et longtemps continuées (p. 83, 112 et 132), soit par simple attention (p. 84, 113 et 132); dans l'acte de *confusion*, on pense aux principales occasions (p. 91, 117 et 135) où l'on a des manquements à se reprocher touchant le sujet médité : dans l'acte d'*application*, on considère le grand besoin qu'on a d'entrer dans l'esprit du mystère ou dans la pratique de la maxime ou de la vertu méditée, on fait attention aux occasions où on devra le faire, on forme des résolutions, on prend des moyens propres et particuliers pour tirer un profit pratique de l'oraison (p. 93, 118 et 137).

Ces actes de *foi*, de *confusion* et d'*application* répondent aux trois points ou questions que quelques auteurs ascétiques indiquent comme pouvant s'appliquer à la plupart des sujets d'oraison, et pouvant en former toute la substance : 1° *Qu'est-ce que Notre-Seigneur a fait*, touchant ce mystère, cette vertu ou cette maxime? On s'entretient sur cette question par l'acte de *foi*. 2° *Qu'ai-je fait moi-même?* On considère sa propre conduite dans l'acte de *confusion*. 3° *Que dois-je faire à l'avenir?* On prévoit les occasions, on forme des résolutions : c'est l'acte d'*application*.

Il y a lieu de remarquer, avec notre bienheureux Père, que les trois manières de s'entretenir sur le sujet de l'oraison

Les trois actes qui ont rapport à Notre-Seigneur sont : un acte de foi, un acte d'adoration et un acte de remerciement.

On fait un acte de foi sur le mystère, sur la vertu, ou sur la maxime, en croyant fermement que Notre-Seigneur a opéré le mystère, que c'est lui qui a pratiqué, ou qui nous a enseigné cette vertu ou cette maxime, et pour se persuader fortement cette vérité, on se mettra dans l'esprit un passage du Nouveau Testament.

On fait un acte d'adoration en rendant ses devoirs à Notre-Seigneur opérant ce mystère, ou pratiquant ou enseignant cette vertu ou cette maxime; et on se tient, avec cette attention, dans un profond respect envers Notre-Seigneur.

On fait un acte de remerciement en remerciant Notre-Seigneur de la bonté qu'il a eue d'opérer ce mystère, de pratiquer ou de nous enseigner cette vertu ou cette maxime, pour notre instruction et pour notre sanctification.

Les trois actes qui ont rapport à nous sont : un acte de confusion, un acte de contrition, un acte d'application.

On fait un acte de confusion en reconnaissant devant Dieu combien on doit avoir de confusion de ne s'être point appliqué jusqu'à présent, ou autant qu'on l'aurait dû, à prendre l'esprit de ce mystère ou de cette maxime, ou à pratiquer cette vertu; pensant même aux principales occasions qu'on a eues d'entrer dans ces pratiques, sans l'avoir fait, pour en avoir plus de confusion.

peuvent être rapportées aux trois états de la vie spirituelle : les entretiens par réflexions multipliées, à celui des *commençants*; les réflexions rares et longtemps continuées, à celui des *profitants*; et la simple attention, à celui des *avancés* (p. 85).

A cette remarque, on doit ajouter que les commençants doivent ordinairement se servir de fréquentes réflexions dont la plupart soient « tendres et affectives » (p. 37). Nous voyons, en effet, dans les réflexions dont notre saint Fondateur nous donne de nombreux exemples en son traité, qu'elles se font, non en discourant avec notre propre esprit, mais sous forme d'entretien avec Dieu, et qu'elles sont toujours accompagnées de pieuses affections (p. 75, 92, 96, etc.).

On fait un acte de contrition en demandant pardon à Dieu des fautes qu'on a commises contre l'esprit de ce mystère ou de cette maxime, ou contre la pratique de cette vertu; en faisant résolution d'être à l'avenir plus fidèle à prendre l'esprit de ce mystère ou de cette maxime, et à pratiquer cette vertu.

On fait un acte d'application en s'appliquant à soi-même le mystère, la vertu ou la maxime; considérant devant Dieu le grand besoin qu'on a d'entrer dans l'esprit de ce mystère ou de cette maxime, ou de pratiquer cette vertu; faisant attention aux occasions dans lesquelles on peut et on doit le faire, prenant les moyens propres et particuliers pour les pratiquer, lorsque l'occasion s'en présentera.

C'est en faisant cet acte d'application que l'on forme des résolutions, et c'est ce qu'on entend par prendre les moyens propres et particuliers pour pratiquer la vertu sur laquelle on fait oraison.

Ces résolutions doivent être présentes, particulières et efficaces. Premièrement, elles doivent être *présentes*, en sorte qu'on les puisse pratiquer le jour même qu'on les fait. Secondement, elles doivent être *particulières*, c'est-à-dire qu'on les doit faire sur une vertu en particulier, et prévoir les occasions dans lesquelles on se disposera à la pratiquer. Troisièmement, elles doivent être *efficaces*, parce qu'on doit avoir soin de les exécuter dans le temps qu'on en aura l'occasion, et de n'en laisser échapper aucune.

Les trois derniers actes de la seconde partie sont : premièrement, un acte d'union à Notre-Seigneur; secondement, un acte de demande; troisièmement, un acte d'invocation des Saints auxquels on a une dévotion particulière.

On fait un acte d'union en s'unissant intérieurement à l'esprit de Notre-Seigneur dans ce mystère, et aux dispositions intérieures qu'il y a eues, ou avec lesquelles il a enseigné ou pratiqué cette vertu ou cette maxime, et lui demandant part à cet esprit et à ces dispositions; le priant instamment de nous faire la grâce d'entrer dans l'esprit de ce mystère, ou dans la pratique de cette vertu ou de cette maxime, non seulement à l'extérieur, et comme des philosophes ou des gens du monde la pratiquent, en qualité de vertu

morale, ou par des motifs purement humains; mais par des vues de foi, et en union à l'Esprit et aux dispositions de Notre-Seigneur, et par des mouvements de la grâce.

On fait un acte de demande en demandant humblement à Dieu l'esprit de ce mystère ou la pratique de cette vertu ou de cette maxime, et priant Dieu de nous l'accorder, en union à Notre-Seigneur et par Notre-Seigneur, en qui seul et par l'esprit duquel nous prétendons le demander, et nous espérons de l'obtenir.

On fait un acte d'invocation des Saints en priant les Saints auxquels on a une dévotion particulière, principalement ceux qui ont été présents au mystère, ou qui y ont contribué, ou qui ont beaucoup et parfaitement pratiqué cette vertu ou cette maxime, de s'intéresser auprès de Dieu, pour lui demander pour nous l'esprit de ce mystère, ou la pratique de cette vertu ou de cette maxime, et leur témoignant la grande confiance que nous avons en leur intercession.

TROISIÈME PARTIE

La troisième partie de l'oraison consiste en trois actes : le premier est une revue de ce qu'on a fait dans l'oraison; le second, un acte de remerciement; le troisième, un acte d'offrande.

On fait une revue en repassant dans son esprit les principales choses qu'on a faites dans l'oraison, les sentiments que Dieu nous y a donnés, qui nous paraissent les plus de pratique et les plus d'usage, et en pensant au fruit que nous en pouvons tirer.

On fait un acte de remerciement en remerciant Dieu des grâces qu'on a reçues de lui dans l'oraison, des bons sentiments qu'il nous y a donnés, et des affections qu'il nous y a fait concevoir pour le bien de notre âme et pour notre avancement dans la vertu.

On fait un acte d'offrande en offrant à Dieu notre oraison, les résolutions que nous y avons faites, et les dispositions dans lesquelles nous sommes de les accomplir; nous offrant aussi nous-mêmes à Dieu, avec toutes nos actions et toute notre conduite pendant le jour.

On finit l'oraison en mettant tout ce qu'on y a fait, conçu et résolu sous la protection de la très sainte Vierge, afin qu'elle l'offre à son très cher Fils, et que, par ce moyen, nous obtenions de lui les grâces qui nous sont nécessaires pour faire toutes nos actions, et pratiquer la vertu ou la maxime sur laquelle nous avons fait oraison, pour sa plus grande gloire et avec le plus de perfection qu'il nous sera possible.

Voir p. 15, *Abrégé de la méthode d'oraison.*

QUELQUES MOYENS PRATIQUES

RELATIFS AUX ACTES DE L'ORAISON

(*Explication de la méthode, p. 143.*)

Comme la première et la seconde partie de la méthode d'oraison contiennent neuf actes, le grand nombre pourrait peut-être embarrasser ceux qui voudraient s'appliquer sur la seconde, ne trouvant pas de temps suffisant pour cela : on a proposé ici quelques moyens.

Le premier, c'est de faire les actes de la première partie en abrégé, et en peu de mots, sans s'y arrêter que fort peu de temps.

Par exemple, l'acte de foi de la présence de Dieu : « Mon Dieu, vous êtes présent dans moi comme dans votre temple; » et puis demeurer un peu recueilli et attentif à Dieu, présent dans soi.

L'acte d'adoration : « Mon Dieu, je vous adore; » ensuite se tenir, environ un *Pater noster*, adorant Dieu intérieurement, en respect.

L'acte de remerciement : « Mon Dieu, je vous remercie; » et demeurer à peu près autant de temps dans un sentiment de reconnaissance.

Et ainsi des autres actes.

Le deuxième, de faire entrer dans un seul acte le sentiment intérieur de tous les autres implicitement, c'est-à-dire non distincts et actualisés par des actes formels et verbaux; se présentant devant Dieu dans

un esprit d'adoration intérieure, par une simple vue de foi de sa sainte présence, de sa suprême grandeur et excellence infinie, de reconnaissance de ses bienfaits, d'humilité de notre bassesse et néant, de confusion et contrition de nos péchés, d'application, d'union et d'invocation, dans la vue du besoin que nous avons des mérites de Notre-Seigneur, de lui être uni et d'être dirigé par son Esprit; demandant ces choses par un désir de cœur simplement exposé aux yeux de Notre-Seigneur.

Tout cela se peut faire, et plusieurs autres actes, comme d'espérance, d'amour, de résignation; et en fort peu de temps comme d'un *Miserere* ou environ.

Cette conduite est facile à celui qui est véritablement intérieur, qui marche le plus qu'il est possible en la présence de Dieu, qui est toujours bien recueilli des yeux et de l'esprit, qui est exact au silence, qui ne s'occupe que de ce qui le regarde, et qui est bien résigné à l'obéissance.

Le troisième, de faire simplement l'acte de la présence de Dieu et celui d'adoration, et puis passer aussitôt à la seconde partie, omettant les autres actes.

Le quatrième, de ne point s'engager à faire tous les actes de la seconde partie dans une même oraison, mais seulement deux ou trois, ou même un seul, sur lequel on s'appliquera; les faisant tous ainsi, chacun à leur tour, en diverses oraisons, faisant brièvement les actes qu'on aura faits dans l'oraison ou des oraisons précédentes, ou même les omettant tout à fait, pour passer d'abord à ceux ou à celui auquel on veut s'appliquer.

Cette manière paraît même utile pour prendre mieux le sens et l'esprit des actes, et s'en pénétrer plus intérieurement; ayant égard de faire les résolutions ou renouveler celles qu'on aurait faites auparavant, lesquelles peuvent être continuées pendant plusieurs jours, surtout quand on remarque ne les avoir pas bien pratiquées ou qu'on en a encore besoin.

Enfin, le cinquième est que, quand on se sent attiré intérieurement et doucement à quelque chose qu'on ne s'était pas proposé, comme à l'amour de Dieu, à lui témoigner sa confiance, sa soumission, à lui

demander quelque chose avec instance et confiance pour soi ou pour autrui, à réfléchir sur quelque parole de Dieu: il faut suivre cet attrait et autre semblable, selon Dieu, la foi et la perfection de son état; il faut le suivre, dis-je, autant qu'il plaira à Dieu de nous en occuper, étant une marque que Dieu demande cela alors: ce qui se remarque quand on sort de l'oraison avec une nouvelle affection à bien faire son devoir, pour l'amour de Dieu et pour lui plaire.

EXAMEN SUR L'ORAISON

(Recueil.)

En vous habillant, vous devez penser au sujet de l'oraison que vous allez faire, et témoigner à Dieu le désir que vous avez de la bien faire. N'êtes-vous point trop long à vous habiller, ou trop léger à vous laisser distraire l'esprit, pendant ce temps, de quelque pensée inutile?

Avez-vous soin de ne vous laisser occuper l'esprit de rien que de Dieu, jusqu'au temps de l'oraison?

Avec quelle ferveur allez-vous à l'oraison? Quel amour avez-vous pour ce saint exercice? Quelle posture de corps y tenez-vous? Quelle attention d'esprit y avez-vous? Quelles résolutions y faites-vous? Avec quelle affection les faites-vous? Vous mettez-vous en peine de les pratiquer?

Faites-vous une revue, à la fin de l'oraison, de la manière dont vous vous y êtes comporté, et de ce que vous y avez fait? Cette revue se doit toujours faire.

Quel profit tirez-vous de l'oraison? Qu'est-ce qui vous aide ou vous empêche d'en profiter?

Conservez-vous quelques bonnes pensées de votre oraison du matin, pour vous entretenir l'esprit de temps en temps pendant le jour?

MODÈLES D'ORAISON

Nous donnons ci-après, à titre d'exemple, trois modèles d'oraison, l'un sur un mystère, l'autre sur une vertu, le troisième sur une maxime. Ils sont extraits littéralement du livre du saint fondateur : *Explication de la méthode d'oraison*. Dans l'impossibilité de reproduire tous les actes de la deuxième partie, tels qu'ils se trouvent dans ce livre, on se borne à donner, pour chacun des sujets, les trois actes essentiels de foi, de confusion et d'application. Les autres actes toutefois sont tout aussi pleins d'onction et de piété, et complètent admirablement les précédents. Il sera donc très à propos d'en pénétrer l'esprit, en recourant au livre lui-même (*Voir note*, p. 111).

Dans ces exemples que le Saint nous offre, se manifeste l'esprit de sa méthode : il n'y donne qu'une place secondaire au raisonnement, et les réflexions y sont toujours accompagnées de pieuses affections et de résolutions pratiques.

I. — Oraison sur un mystère.

« Dans la seconde partie de l'oraison, on peut s'appliquer sur le sujet d'un mystère de notre sainte religion, et en faire le sujet de sa méditation, particulièrement sur les mystères de Notre-Seigneur.

« On entend par les mystères de Notre-Seigneur, les actions principales que le Fils de Dieu fait homme a faites et opérées pour notre salut : comme son Incarnation, sa Nativité, sa Circoncision, sa Mort et sa Passion.

« On peut aussi s'appliquer sur un des mystères de la très sainte Vierge, comme son Immaculée Conception, sa Nativité, etc.

« On commence d'abord à se bien pénétrer l'esprit du mystère. Ce qui se peut faire, ou en faisant attention à ce qui est dit dans le saint Evangile, ou à ce que l'Eglise en propose dans ses instructions ; soit par une simple vue de foi, c'est-à-dire une simple attention au mystère que l'on croit, parce que la foi

l'enseigne, soit par quelque réflexion sur le mystère ou sur le sujet de la méditation qui en parle, qui porte et qui excite à la dévotion envers ce mystère, et à se tenir dans un sentiment de respect intérieur, dans sa considération.

« Il est nécessaire de joindre à ce respect envers le mystère, le désir intérieur d'en profiter et d'en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit que Notre-Seigneur désire lui-même que nous en tirions, car il a opéré ces divins mystères de notre sainte religion non seulement pour nous racheter, mais aussi pour nous instruire et nous porter par son exemple à la pratique des vertus les plus solides et sanctifiantes, qu'il a lui-même pratiquées dans les sacrés mystères qu'il a opérés, et c'est ce qu'on appelle l'esprit des mystères. Ainsi, chacun d'eux a un esprit qui lui est propre et particulier, parce que Notre-Seigneur y a pratiqué certaines vertus qui y ont éclaté (et qui se remarquent particulièrement avec admiration et étonnement, quand on y fait une attention sérieuse et profonde), et que Notre-Seigneur les a pratiquées pour en donner l'exemple, et nous porter à les pratiquer aussi, à son imitation, aidés du secours de la grâce qu'il nous a méritée, et qui est attachée à ce mystère, comme en faisant partie de l'esprit et du fait.

« L'esprit du mystère de la Nativité de Notre-Seigneur, par exemple, c'est l'esprit d'enfance.

« Cet esprit d'enfance consiste dans la simplicité, docilité, pureté, et dans le mépris des richesses et des grandeurs mondaines. »

La Naissance de Notre-Seigneur.

ACTE DE FOI

« On fait un acte de *foi* sur le mystère de la naissance de Notre-Seigneur, en croyant fermement qu'il a opéré ce mystère, c'est-à-dire que, s'étant incarné, il est né petit enfant, du sein de la très sainte Vierge. Et afin de se persuader plus fortement cette vérité, on peut se mettre dans l'esprit un passage de la sainte Ecriture, qui l'enseigne ou qui y ait rapport : comme ces paroles que l'Ange dit aux pasteurs, en saint Luc (ch. II) : *Aujourd'hui il vous est né un Sauveur qui*

est le Christ, le Seigneur; ou bien ces autres de saint Matthieu (ch. 1), tirées du prophète Isaïe : *Je vous déclare qu'une Vierge concevra et qu'elle enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.*

« C'est ainsi qu'on peut faire cet acte :

« Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois fermement que vous, qui êtes le Fils unique de Dieu le Père tout-puissant, et un même Dieu éternel avec lui, avez bien voulu vous faire homme, vous revêtir de notre chair en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la très pure Vierge, de laquelle vous êtes né sous la forme d'un petit enfant, sans cesser d'être Dieu. Je le crois, ô mon Sauveur, parce que la foi me l'enseigne ainsi. »

Manière de s'occuper sur cet acte de foi¹.

RÉFLEXIONS MULTIPLIÉES

Considérant N.-S. fait Enfant pour l'amour de nous.

« Oui, mon Dieu, je crois que vous vous êtes fait enfant pour l'amour de moi. Vous êtes né dans une étable, au milieu de la nuit, et au plus fort de l'hiver, vous avez été couché sur le foin et sur la paille. Votre amour pour moi vous a réduit à une pauvreté et à une indigence inouïe, et si extrême, qu'on n'a jamais ouï dire rien de semblable jusqu'alors.

« Je crois, ô mon Seigneur, toutes ces vérités, que la foi m'enseigne de votre amour pour moi. Vous eussiez pu naître dans l'abondance des richesses, dans l'éclat des honneurs et dans le plus magnifique palais qui fût jamais. Vous pouviez, en naissant, prendre possession de tous les royaumes du monde, car ils vous appartenaient : *la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur*, dit le prophète royal (Ps. xxiii). Mais vous n'avez pas voulu jouir de tous ces droits,

¹ On reproduit, pour cette oraison sur le mystère de la naissance de Notre-Seigneur, le modèle que nous donne le Saint, des diverses manières de s'entretenir sur un acte, suivant qu'on est plus ou moins avancé dans l'oraison. Ces exemples peuvent aider à mieux comprendre la doctrine de l'Explication de la Méthode.

ô mon divin Sauveur. Votre infinie sagesse a jugé qu'il m'était beaucoup plus avantageux de me donner, en votre adorable personne, l'exemple de la vie que je dois mener et du chemin que je dois tenir, pour arriver à la vraie gloire et à la jouissance des vrais biens et des richesses spirituelles et célestes, par le mépris des biens périssables de la terre et des faux honneurs passagers. Vous connaissez, Seigneur, combien mon inclination superbe, avare et désireuse des plaisirs séduisants, m'y porte avec fureur. Vous avez voulu, par votre amour et bonté infinie, me guérir à vos dépens de cette maladie si funeste, et me mériter la grâce de vous suivre et marcher sur vos traces. C'est ce que je suis résolu de faire, ô mon aimable Sauveur, quoiqu'il m'en puisse coûter, quelques répugnances que ma nature corrompue y ressent et quelques difficultés que mon amour-propre y puisse trouver : aidez-moi, je vous supplie, ô mon Dieu, dans ma faiblesse, qui est très grande pour l'exécution ; accordez-moi la grâce que vous m'avez méritée dans ce mystère pour vous imiter ; augmentez, s'il vous plaît, Seigneur, ma foi qui est bien faible. »

ENTRETIEN PAR RÉFLEXIONS COURTES ET LONGTEMPS CONTINUÉES

« Cette manière ci-dessus proposée de s'entretenir sur un mystère par discours et réflexions multipliées peuvent être utiles; il ne sera pas moins avantageux de s'y entretenir par réflexions courtes et longtemps continuées sur un passage de l'Écriture sainte, qui ait rapport au mystère auquel on veut l'appliquer.

« Par exemple : touchant le mystère de la naissance de Notre-Seigneur, on peut se mettre dans l'esprit ce passage d'Isaïe (ch. ix) : *un enfant nous est né, un fils nous est donné*; ensuite faire une réflexion sans beaucoup de discours sur ce passage, qui serve à entretenir l'attention à ce passage et au mystère, d'une manière intérieure et appuyée sur la foi.

« On peut faire, par exemple, cette réflexion : « Combien grand est l'amour et la bonté de Dieu pour nous, de nous avoir donné son propre Fils ! » Ensuite demeurer attentif tant au passage qu'à cette réflexion, autant qu'on le pourra, de la manière la

plus vive et la plus simple qu'il sera possible. Cette réflexion courte, revêtue de foi, appuyée sur un passage tiré de l'Écriture sainte, donne facilité à une âme de s'appliquer au mystère d'une manière intérieure, de s'en pénétrer, en sorte qu'il s'imprime dans l'esprit et dans le cœur, qui en sont comme remplis et qui en reçoivent les impressions, participant ainsi à l'esprit et à la grâce du mystère, et étant par ce moyen suavement et doucement disposée et portée à la pratique des vertus que l'on remarque dans le mystère : ce qui est la fin à laquelle on doit toujours tendre, et qui est celle que Notre-Seigneur s'est lui-même proposée dans l'accomplissement de ses mystères.

« Quand on s'aperçoit que l'esprit n'a plus de facilité à s'appliquer à ce passage par la première réflexion, on en peut faire une autre qui ait aussi rapport au même passage et qui le rappelle en l'esprit. On peut faire cette autre réflexion : « Puisque Dieu m'a aimé jusqu'à se faire enfant pour l'amour de moi, n'est-il pas juste que je me captive et que je m'humilie comme un enfant, pour son amour ? » Cette nouvelle réflexion réveille tout de nouveau l'attention au passage et au mystère, et fait que l'esprit et le cœur s'y appliquent avec une nouvelle affection et ferveur. »

ENTRETIEN PAR SIMPLE ATTENTION

« On peut enfin s'appliquer au mystère par une *simple attention*, qu'on nomme autrement *contemplation*, qui consiste à se tenir avec un profond respect intérieur, en considérant le mystère par une simple vue intérieure de foi vive et respectueuse, qui porte l'esprit et le cœur à une disposition d'adoration silencieuse, d'amour, d'admiration, de reconnaissance et d'action de grâces, d'anéantissement, et d'un désir de cœur de s'unir à Notre-Seigneur en ce mystère et de participer à son esprit et à ses grâces : demeurant dans cette disposition plus ou moins longtemps, selon qu'on se trouvera attiré et occupé ; ne l'interrompant pas pour produire des actes particuliers de ces différentes dispositions intérieures, n'étant pas nécessaire de les distinguer séparément, puisqu'on peut les concevoir d'une conception de cœur simple et implicite, c'est-à-dire non expliquée, ni

distinguée ou séparée actuellement par des actes formels ; pourvu que cette disposition soit vive et ardente, laquelle peut être entretenue par quelques paroles affectueuses, produites de temps en temps, plus ou moins souvent suivant le besoin qu'on en aura, et qu'on se porte toujours à la pratique des vertus, comme il a été dit ci-devant. »

On fait ensuite l'acte d'adoration, ... l'acte de remerciement...

ACTE DE CONFUSION

« On fait un acte de *confusion*, en reconnaissant devant Dieu combien on doit avoir de honte de ne s'être point assez appliqué jusqu'à présent à prendre l'esprit de ce mystère, c'est-à-dire à se conduire avec la simplicité, docilité et soumission qui convient à un enfant de Dieu, et à mépriser les richesses, les plaisirs et les honneurs temporels, leur préférant la pauvreté, les souffrances, les mépris, à l'imitation de Notre-Seigneur naissant.

« Il est même à propos de penser aux principales occasions auxquelles on y a manqué, pour en avoir plus de confusion. Ce qui se peut faire ainsi :

« Que je dois avoir de honte et de confusion, mon Seigneur et mon Dieu, considérant et reconnaissant, en votre sainte présence, que jusqu'à présent je ne me suis point ou fort peu appliqué à prendre l'esprit du mystère de votre sainte naissance et enfance ! Hélas ! mon Seigneur, je n'ai pas encore arrêté une bonne fois les yeux de mon esprit et de ma foi sur ce mystère, que vous opérez autant pour mon instruction que pour ma sanctification.

« Que faites-vous, ô mon Dieu ! Vous vous humiliez et anéantissez. O mon Seigneur, que vous confondez mon orgueil ! que vous me couvrez d'une grande confusion ! Que j'ai sujet de me faire à moi-même ces reproches de saint Bernard : *Petit ver de terre, rougissez de honte. Dieu s'humilie, et vous vous élevez ; Dieu se soumet aux hommes, et vous, superbe, ne voulez pas vous soumettre à votre Dieu !*

« Je vous vois pauvre et dans la dernière indigence, dans la mortification et la souffrance ; et moi, misérable et indigne pécheur que je suis, qui devrais être

dans l'enfer pour y souffrir des peines infinies, je ne veux rien souffrir, ni pauvreté, ni douleur. Ô mon Dieu, que j'en ai de honte devant vous!

« Et afin de l'augmenter, je veux rappeler en ma mémoire au moins quelques-unes des occasions où j'ai manqué d'entrer dans les pratiques des vertus dont vous me donnez de si admirables exemples. Mon Dieu, j'ai manqué de soumission, de docilité, de simplicité, en telles et telles occasions...; j'ai fui la pauvreté...; j'ai eu de l'attache à telles et telles choses...; j'ai recherché mes commodités en telles et telles occasions... Que j'en ai, ô mon Dieu, une grande confusion! Accordez-moi donc la grâce, par votre infinie bonté, de la recevoir en satisfaction de mes péchés. »

On fait ensuite l'acte de *contrition*...

ACTE D'APPLICATION

« Après cet acte de contrition, il sera fort utile de faire un acte d'*application*, afin de mieux profiter du mystère. Ce qui se fait en s'appliquant à soi-même le mystère: considérant devant Dieu le grand besoin qu'on a d'entrer dans l'esprit de ce mystère; faisant attention aux occasions dans lesquelles on doit le faire; prenant pour cela des moyens propres et particuliers, pour se conduire selon cet esprit, lorsque l'occasion s'en présentera; à peu près de cette manière :

« Je reconnais en votre sainte présence, ô mon divin Sauveur, le grand besoin que j'ai d'entrer dans l'esprit du mystère de votre sainte naissance, en pratiquant et imitant les admirables exemples que vous me donnez. Oh! qu'ils sont dignes d'être imités! Que j'ai besoin, ô mon Dieu, de simplicité, d'humilité, de douceur, de docilité, de soumission et d'obéissance. Toutes ces vertus éclatent en vous, mon Seigneur, d'une manière si surprenante, si parfaite et si admirable, que tous les Anges en sont surpris et étonnés. En effet, quel sujet d'étonnement de voir le grand Dieu tout-puissant et éternel, qui remplit par son immensité le ciel et la terre, le souverain Seigneur de toutes choses, devant la majesté duquel les chérubins et les puissances des cieux tremblent de

respect et de crainte, réduit à la condition d'un petit enfant! Celui à qui toutes les créatures doivent l'obéissance, être lui-même soumis et obéissant à ses créatures! Quel prodige!...

« Mon Dieu, pour profiter de la grâce de votre sainte naissance, et pour imiter les saints exemples que vous me donnez, aujourd'hui je m'accuserai de mes fautes, avec toute la simplicité possible; j'obéirai à ceux qui ont autorité sur moi, aveuglément en toutes choses, sans penser à rien, sinon que je dois obéir comme Notre-Seigneur Enfant. Si on me commandait telles ou telles choses..., il me semble que j'y aurais bien de la répugnance: très saint Enfant Dieu, pour votre amour et pour vous imiter, je m'y dispose...

« Peut-être qu'aujourd'hui on m'ôtera ou qu'on me changera telles ou telles choses...; il me semble que je serais mortifié si on me privait de telles choses...: mon Dieu, en l'honneur de votre pauvreté, je m'y résigne; et si cela m'arrive je vous en bénirai, je m'en réjouirai. Il me semble que j'ai de l'attache à telles choses...: eh bien, pour votre amour et à votre imitation, je dirai que si on juge à propos, on me l'ôte ou le change; car j'aime mieux être pauvre et dénué de tout avec vous, ô mon Dieu, que riche sans vous. Je prierai qu'on m'exerce sur toutes ces choses où je serai sensible.

« Aidez-moi, je vous supplie, mon aimable Sauveur, par votre grâce, à mettre fidèlement en pratique ces résolutions. Pour l'obtenir de votre bonté, je me propose d'avoir une dévotion particulière à votre divine enfance. »

On fait ensuite l'acte d'*union*..., l'acte de *demande*..., l'acte d'*invocation des Saints*...

II. — Oraison sur une vertu.

« On appelle vertus, les actions saintes, les sentiments, les dispositions et affections contraires aux vices et aux péchés: par exemple l'humilité à l'orgueil, la pénitence à la sensualité, etc.

« Notre-Seigneur nous a enseigné la pratique des vertus, par son exemple et par ses paroles, comme choses nécessaires au salut; ce qui lui fait dire qu'il est le chemin, parce qu'en pratiquant les vertus, on

marche dans le chemin du ciel et on arrive à la vraie vie éternelle et bienheureuse, cette vie qui rend infiniment heureux les anges et les hommes, auxquels il se communique par la participation de sa grâce en ce monde, et de sa gloire en l'autre.

« On doit d'abord commencer par se bien pénétrer intérieurement de la nécessité de la vertu sur laquelle on fait oraison, ce qui se peut faire en deux manières.

« La première, par un sentiment de foi, en se mettant dans l'esprit un passage de l'Écriture sainte où cette vertu est exprimée; par exemple, pour se pénétrer de la nécessité de l'humilité, on peut se mettre dans l'esprit celui-ci, de saint Jacques (ch. iv) : *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles*; et on se tient ensuite dans un sentiment de respect intérieur, faisant attention à la vertu qui nous est inculquée par ce passage.

« La deuxième manière de se pénétrer de la nécessité d'une vertu se fait par quelques réflexions sur la vertu, qui convainquent l'esprit de la nécessité de la pratiquer. Il faut que la réflexion soit tirée de ce qui en est dit dans l'Écriture sainte, et surtout du Nouveau Testament. On peut par exemple faire cette réflexion sur l'humilité : « C'est donc un grand malheur, ô mon Dieu, d'être superbe, puisque vous résistez et êtes ennemi de ceux qui le sont. » Ou bien cette autre : « Seigneur, qu'heureux sont les humbles, puisque c'est à eux que vous accordez vos grâces ! » Ou : « Mon Dieu, vous êtes l'ami des humbles; oh ! que cela me convie puissamment à le devenir ! »

« On fait un acte de *foi* sur la vertu, en croyant fermement que Notre-Seigneur nous a enseigné cette vertu et qu'il l'a pratiquée; et pour se persuader plus fortement cette vérité, il faut se mettre dans l'esprit un passage du Nouveau Testament. »

L'humilité.

ACTE DE FOI

Manière de faire un acte de foi sur la vertu d'humilité, considérant Notre-Seigneur comme nous l'enseignant par ses paroles.

« Mon Sauveur Jésus-Christ, je crois de tout mon cœur que vous avez enseigné la vertu d'humilité, en

disant (Math., xi) : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes. »*

Manière de s'entretenir sur l'acte de foi.

RÉFLEXIONS MULTIPLIÉES

« Mon divin Maître, vous me commandez d'apprendre de vous à être humble de cœur, à m'humilier et à m'abaisser volontairement devant Dieu et devant les hommes. Vous ne me commandez pas d'apprendre de vous à faire des miracles, à ressusciter les morts, etc., parce que cela n'est pas nécessaire pour vous être agréable; mais il m'est absolument nécessaire d'être humble : c'est ce que je dois apprendre de vous, qui l'avez été infiniment, quoique vous soyez le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois.

« Vous m'apprenez que si je m'élève, je serai abaissé et humilié; que si je ne reçois pas le royaume de Dieu en enfant, je n'y entrerai pas; que si je veux être le premier, en punition de mon orgueil je serai le dernier, ainsi qu'il est arrivé aux anges rebelles, qui, pour avoir voulu s'élever, sont devenus les derniers et les plus misérables de toutes les créatures. Si je m'élève comme eux je serai humilié comme eux, il faut donc que j'apprenne de vous à être humble de cœur, si je veux éviter un si grand malheur. C'est ce que je veux faire, moyennant votre sainte grâce, que je vous prie très humblement de vouloir bien m'accorder pour cet effet. »

On fait ensuite l'acte d'adoration, ... l'acte de remerciement...

ACTE DE CONFUSION

« On fait un acte de *confusion* en reconnaissant devant Dieu combien on doit être confus et honteux de ne s'être point appliqué jusqu'à présent, ou autant qu'on l'aurait dû, à entrer dans la pratique de cette vertu, pensant même aux principales occasions qu'on a eues d'y entrer, pour en avoir plus de confusion. Ce qu'on peut faire ainsi :

« Que je dois avoir de confusion en votre sainte présence, ô mon Dieu, quand je considère combien

peu je me suis appliqué jusqu'à présent à m'humilier et à pratiquer les humiliations, nonobstant les prodigieux exemples que vous me donnez de cette sainte vertu ! C'est que je n'y ai pas bien pensé, ou bien, que si je suis encore criminel, c'est que j'ai eu un secret mépris pour vos humiliations et vos abaissements, comme si c'était une chose indigne de vous ou de moi. J'ai manqué, grand nombre de fois, de pratiquer l'humilité, en ayant eu de si belles occasions, que vous me donniez, pour mon plus grand bien. Quoi ! le Seigneur du ciel et de la terre s'humilie, jusqu'à laver les pieds à des hommes pauvres et misérables ! et moi, malheureux pécheur que je suis, homme de néant, formé du limon de la terre, je ne veux pas m'abaisser ! J'ai peine de rendre quelque service à mon prochain, parce que mon orgueil s'en trouve humilié ! J'y ai manqué en telles et telles occasions... J'ai fui l'humiliation et le mépris en telles occasions... O mon Dieu, que j'ai de honte d'une si indigne conduite ! »

On fait ensuite l'acte de *contrition*...

ACTE D'APPLICATION

« L'acte d'*application* se fait en s'appliquant à soi-même la vertu, considérant devant Dieu le grand besoin qu'on a d'entrer dans sa pratique, faisant attention aux occasions dans lesquelles on peut et on doit le faire, prenant pour cet effet les moyens propres et particuliers, de la manière suivante :

« Mon Dieu, je reconnais, en votre sainte présence, le grand besoin que j'ai d'entrer dans la pratique de la sainte humilité et des humiliations, et ce d'autant plus que je suis très orgueilleux. Mais outre cela, l'exemple que vous me donnez, Seigneur, me doit faire une grande impression. Quoi ! le Seigneur des anges et des hommes, prosterné devant de pauvres créatures, leur laver les pieds sales et fangeux, les essuyer, et faire ainsi l'office d'un esclave ! Pourquoi cela, Seigneur ? C'est pour m'enseigner ce que je dois faire ; vous me le déclarez vous-même aussitôt après cette action, en nous disant : *Savez-vous ce que je viens de faire ? Vous m'appelez votre Maître et votre Seigneur, et vous avez raison, car je le suis*

en effet ; si donc, moi qui suis votre Maître et votre Seigneur, je vous ai lavé les pieds, vous devez vous laver aussi les uns aux autres, car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. C'est-à-dire si moi, quoique je sois Dieu et Seigneur de toutes choses, je me suis abaissé jusqu'à vous laver les pieds, vous ne devez pas faire de difficulté de vous rendre les uns aux autres les services les plus bas et les plus humbles ; vous devez surmonter votre orgueil, par la vue et la considération d'un Dieu humilié ; car, comme vous dites encore, le serviteur n'est pas plus que son Seigneur, ni le disciple plus que son Maître ; et vous ajoutez : Vous serez heureux, si vous comprenez ces choses, pourvu que vous les mettiez en pratique.

« C'est donc pour mon instruction, Seigneur, que vous vous êtes humilié ; c'est pour m'engager à m'humilier, à n'avoir pas de honte de servir aux autres, même aux choses les plus humiliantes et les plus basses ; ou du moins, à surmonter ma honte. Vous joignez à l'exemple la promesse que je serai heureux, si je veux en profiter. Eh ! mon aimable Sauveur, qui refuserait de se rendre à des attraites et à des motifs si touchants ? Votre exemple et vos promesses ravissent mon cœur. Je veux m'humilier, ô mon Dieu, pour vous imiter, et pour être bienheureux selon votre promesse ; je veux donc m'abaisser avec vous et pour l'amour de vous. Aujourd'hui, je prierai qu'on me fasse faire les choses les plus humiliantes. J'ai de la répugnance à telle et telle chose... si on me la faisait faire, cela me mortifierait beaucoup ; si on me donnait tel office..., si on me faisait faire telle pénitence ou telle mortification..., j'y ressens bien de la répugnance : mon Dieu, pour votre saint amour, je dirai et prierai qu'on m'exerce là-dessus, et que par ce moyen je devienne humble. Bénissez ces résolutions, je vous supplie, ô mon Dieu, et les rendez efficaces par votre sainte grâce. »

On fait ensuite l'acte d'*union*,... l'acte de *demande*,... l'acte d'*invocation des Saints*...